



TétrAa

995 avenue Ganzin
83220 LE PRADET

Prochains stages PHTLS - TOULON

12 & 13 mars 2011
18 & 19 juin 2011
8 & 9 octobre 2011
3 & 4 décembre 2011

<http://www.tetraa.org>

MODALITES 2011

HORAIRES

Jour 1

07:45 - Accueil des stagiaires
12:25 à 13:10 - Lunch snack
18:30 - Fin de première journée

Jour 2

07:45 - Accueil des stagiaires
11:55 à 12:40 - Lunch snack
17:30 - Fin de stage après QCM et pratiques

TARIFS

Le tarif est de **525 €** comprenant :

- Le droit d'entrée au stage de « Pre Hospital Trauma Life Support - Provider »
- L'enregistrement sur les listes PHTLS de la NAEMT aux USA
- 2 repas snack et les pauses intermédiaires lors du stage PHTLS
- Un livre PHTLS version française : « *Secours et soins pré hospitaliers aux traumatisés* »

Il ne comprend pas les frais aller-retour et hébergement du stagiaire ainsi que le repas du soir.
Les frais de dossier ou de convention sont de **50 €** pour les prises en charge par votre entreprise.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

TétrAa Association de formations aux techniques internationales d'Urgence

Coordonnateur régional PHTLS Sud

Thierry ALLEMOZ

Tél. : +33(0)6.18.96.41.34 - Email : thierry@tetraa.org

Contrôle qualité assuré par le centre national PHTLS FRANCE

Life Support France

4 boulevard de la Marseillaise

68100 Mulhouse

Tél. : +33(0)3.89.64.61.49 - Email : stephan.graesslin@phtls.fr

Directeur médical régional PHTLS Sud

Philippe GRAVELINE

Email : philippe.graveline@free.fr

INSCRIPTION

Votre inscription sera effective à réception de :

- chèque de **525 €uros** libellé à l'ordre de « TETRAA », virement bancaire accepté
- bulletin d'inscription complet + photo,

Tout dossier incomplet, illisible ou non rempli correctement sera rejeté

Une attestation de présence sera remise en fin de stage.

PRE-REQUIS

Le livre (édition en cours) constitue le pré-requis de cette formation ainsi que l'envoi 10 jours avant la date du stage de la grille réponse aux pré-tests.

CERTIFICATION

L'attribution de la certification en PHTLS est soumise à plusieurs critères dont la note d'écrit supérieure à 76%

CONDITIONS PARTICULIERES RELATIVES AU STAGE DE FORMATION P.H.T.L.S.
Organisée par **TétrAa** Association de formations aux techniques internationales d'Urgence

Nombre de places : **24 personnes par session**

Conditions de paiement, à régler à « TétrAa » :

- chèque de 525 Euros libellé à l'ordre de « TETRAA »,
- bulletin d'inscription complet + photo,

Tout dossier incomplet, illisible ou non rempli correctement sera rejeté

Une attestation de présence sera remise en fin de stage.

Conditions d'annulation du stage de formation :

TRES IMPORTANT

Jusqu'à 60 jours avant le stage :	Coût : 50 € de frais d'annulation par personne (dossier)
De 60 jours à 31 jours avant le stage :	30% de frais d'annulation sur le montant total (soit 157,50 €)
A 30 jours avant le stage et en dessous :	100% de frais d'annulation sur le montant total (soit 525 €)

Il n'est plus possible de changer de stagiaire à J-30. La personne inscrite à cette date est la seule référencée auprès de la NAEMT à Chicago (USA).

**Aucune dérogation pour remboursement ne sera possible dans ce délai et aux jours du stage
L'inscription avec l'envoi du chèque, photographie et votre bulletin signé implique votre accord sur les conditions d'annulation ci-dessus. L'annulation du stage doit être effectuée par lettre recommandée à TETRAA (AR) avant J-30.**

Le remboursement sera fait après la réalisation du stage auquel vous étiez inscrit.

Les pré-requis sont les documents français adressés si nécessaire au stagiaire au plus tard 30 jours avant. Le pré-test est à envoyer 10 jours avant la date du stage pour correction. La certification du PHTLS est soumise à validation d'une note théorique au moins égale à 76/100 et d'une pratique correcte selon les critères de la NAEMT.

Important :

Vous êtes couvert par la compagnie d'assurance MAIF, contrat dont nous pourrions vous fournir les clauses sur demande accompagnée d'une enveloppe timbrée.

Convention - Devis - Facture :

Nous établissons à votre gré, une convention ou un devis pour une prise en charge par votre entreprise dès réception du bulletin d'inscription correctement rempli, en mentionnant cette demande par les coordonnées de l'entreprise au paragraphe 5 (convention ou devis), 50€ de frais de dossier.

Une facture vous sera remise au premier jour du stage pour les inscriptions individuelles ; pour les inscriptions prises en charge par l'entrepris la facture est adressée dans les 8 jours suivant le stage et à régler à réception. A défaut aucun autre stagiaire ne sera accepté par la suite.

Renseignements :

Nous restons à votre disposition pour toute demande de renseignement.

